



PROMOTION DE LA SANTE MENTALE ET DU BIEN-ETRE DES GENERATIONS FUTURES

Document de position de Santé Mentale Europe

*"Si vous voulez que le bonheur vous accompagne toute la vie,
prenez la peine d'aider la génération à venir"*

Déclaration politique

Santé Mentale Europe pense que la santé mentale et le bien-être des enfants et des jeunes constitue un élément crucial dans la croissance sociale et économique future de la région européenne et que l'on pourrait consentir beaucoup plus d'efforts afin de promouvoir la santé mentale et le bien-être et en vue de prévenir les troubles mentaux pendant les premières années de la vie chez les enfants et les jeunes. A cet effet, il faut lancer progressivement des politiques et des actions destinées à tous les citoyens, comprenant un large éventail de domaines politiques et plus particulièrement des politiques relatives aux enfants et à la famille, à l'éducation, à l'emploi et à la formation tout en offrant un soutien aux parents au cours des premières années de la vie de leur enfant. Il est nécessaire de mettre à disposition un appui et des actions ciblées, notamment lorsqu'il y a des preuves flagrantes de l'existence de facteurs de risque menant à une mauvaise santé mentale et à la maladie mentale.

Une bonne santé mentale dans l'enfance est un corollaire indispensable à un développement affectif et psychologique optimal, des relations sociales positives, un apprentissage effectif, une aptitude à prendre soin de soi-même, une santé physique et une participation économique effective en tant qu'adulte. S'il est vrai que la majorité des jeunes de l'UE jouissent d'une bonne santé mentale et qu'on signale que quelque 80% des jeunes en Europe connaissent un bien-être mentale élevé¹, il n'en reste pas moins que 50 à 75% des troubles mentaux chez les adultes trouvent leur élément déclencheur dans l'adolescence. Les problèmes de santé mentale se sont accrus et ont désormais une importance significative dans la santé des enfants et des adolescents et peuvent être identifiés chez 10 à 20% de jeunes, ces chiffres étant plus élevés chez les populations défavorisées².

Santé Mentale Europe invite les élus et décideurs politiques de tous les niveaux à lancer des actions et des initiatives en vue de mettre en oeuvre des politiques et des services prenant en considération les enfants et les jeunes et dans le but de promouvoir une

¹ Santé mentale chez les jeunes et l'éducation, Document de consensus, <http://www.ec-mental-health-process.net/consensus.html>

² Pacte européen pour la santé mentale et le bien-être, Commission européenne, le 13 juin 2008: http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/mental/docs/pact_fr.pdf

santé mentale positive chez les enfants et les jeunes. Ainsi que cela a été dit par les Commissaires Figel et Špidla, la destinée de l'Europe dépend de sa capacité à renforcer des sociétés respectueuses des enfants et des jeunes³.

Contexte politique

Le besoin de renforcer les connaissances et les actions en vue de protéger la santé mentale des enfants a fait l'objet de nombreuses recommandations de la part d'organisations internationales et européennes.

La santé mentale et le bien-être des enfants est l'une des thématiques clés abordées par l'**Organisation Mondiale de la Santé** dans le cadre de nombreux programmes et initiatives, notamment l'Initiative mondiale pour la santé à l'école⁴ (*Global school health initiative*), le processus du Forum sur les comportements des enfants en âge scolaire au regard de la santé (*Health Behaviour of School-Aged Children - HBSC*)⁵, et la Commission sur les déterminants sociaux de la santé (*Commission on Social Determinants of Health - CSDH*).⁶

Le **Pacte européen pour la santé mentale et le bien-être**⁷, lancé le 13 juin 2008 par la Commission européenne, avec le soutien de l'Organisation Mondiale de la Santé, invite les institutions communautaires, les Etats membres ainsi que les acteurs et intervenants clés à coopérer et à entreprendre des actions dans des domaines prioritaires en vue de promouvoir la santé mentale et le bien-être de la population. Le Pacte reconnaît que la promotion de la santé mentale en milieu scolaire ainsi qu'un travail de proximité peuvent jouer un rôle important pour atteindre les enfants et les jeunes et constituer des facteurs déterminants par rapport à leur santé mentale et leur bien-être.

La commission du Parlement européen pour la santé et l'environnement va bientôt voter une **motion pour une résolution du Parlement européen sur la santé mentale**. Ce rapport reprend les engagements pris dans le Pacte sur la santé mentale et invite les Etats membres à élaborer des programmes d'appui destinés au personnel scolaire en vue de développer un climat scolaire sain et également dans le but de nouer des relations entre l'école, les parents, les prestataires de service de santé et la population locale afin de renforcer l'intégration sociale des jeunes.

Dans le cadre de la **stratégie de Lisbonne de l'UE** pour la croissance et l'emploi, la **stratégie de la Commission sur l'inclusion sociale** fait indirectement référence à la santé mentale et au bien-être des enfants en faisant de la lutte contre la pauvreté des enfants une de ses priorités⁸. Dans sa communication intitulée « **Promouvoir la pleine participation des jeunes dans l'éducation, l'emploi et la société** », la Commission reconnaît le fait que la situation socio-économique et le niveau d'éducation sont étroitement liés à l'apparition des problèmes de santé mentale et physique

³ Communication de la Commission au Conseil sur les politiques européennes concernant les jeunes – de Mr. Figel, en collaboration avec Mr. Špidla [COM(2005) 206 final]

⁴ http://www.who.int/school_youth_health/qshi/en/

⁵ Les connaissances concernant la santé mentale et le bien-être des adolescents proviennent d'une étude transnationale sur les comportements des enfants en âge scolaire au regard de la santé (*Health Behaviour in School-aged Children study, HBSC*). Le Forum HBSC/OMS comprend une consultation annuelle européenne et la publication d'études de cas et de documents de référence, permettant aux Etats Membres de traduire les conclusions de ces études en action. Voir : http://www.euro.who.int/InformationSources/Publications/Catalogue/20040601_1?language=French
<http://www.hbsc.org>

⁶ La Commission des déterminants sociaux de la santé regroupe des scientifiques et des praticiens de haut niveau et a pour but d'apporter des éléments permettant d'élaborer des politiques visant à améliorer la santé à la lumière de l'examen des conditions sociales de la population dans son cadre de vie et au niveau professionnel.

Voir le site de l'OMS : http://www.who.int/social_determinants/fr/index.html

⁷ http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/mental/docs/pact_fr.pdf

⁸ http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/child_poverty_fr.htm

chez les jeunes et que la famille, l'école et la condition sociale jouent un rôle crucial dans le développement favorable des jeunes⁹.

Les présidences **française, tchèque et suédoise du Conseil de l'Union Européenne** ont donné une suite à cette communication en identifiant la santé chez les jeunes comme l'un des domaines prioritaires de leur programme de travail et se sont notamment engagées à promouvoir la santé mentale des jeunes.

Les droits de l'enfant constituent l'une des priorités fondamentales depuis deux décennies à travers la mise en œuvre de la **Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant**, plus particulièrement au niveau de son article 24 stipulant «le droit de l'enfant à jouir du meilleur état de santé possible ».

En juillet 2006, la Commission européenne a adopté une communication intitulée « **Vers une stratégie européenne sur les droits de l'enfant** »¹⁰ qui inclut également comme thème important les soins de santé et l'éducation. En juillet 2008, le Parlement européen a approuvé le texte d'une nouvelle **Directive de l'UE en matière de lutte contre la discrimination** visant différents motifs de discrimination notamment le handicap et l'âge. Ce texte sera appliqué en vue de protéger les enfants et les jeunes contre les discriminations au motif de leur milieu scolaire et de leur lieu de travail¹¹.

Dans sa **résolution sur la santé et le bien-être des jeunes**, le **Conseil** reconnaît qu'une « attention spécifique doit être accordée à la santé mentale des jeunes, plus particulièrement à travers la promotion d'une bonne santé mentale et par le truchement d'un travail à l'école et auprès des jeunes ». Ces points ont également trouvé un écho positif dans les conclusions du Conseil sur « L'éducation, les jeunes et la culture », posant la question suivante « Comment préparer les jeunes générations à l'école du 21^{ème} siècle ? ».

Recommandations clefs de Santé Mentale Europe

Tout en reconnaissant le fait qu'il est nécessaire de franchir un pas politique décisif pour faire de la santé mentale et du bien-être une priorité clef, et en se basant sur les recommandations du Pacte européen pour la santé mentale et le bien-être chez les enfants, les jeunes et l'éducation, Santé Mentale Europe invite les élus politiques et les intervenants à entreprendre les actions suivantes :

- **Accorder une importance particulière à l'encadrement offert lors des premières années** de la vie, plus particulièrement chez les jeunes et les familles qui sont les plus à risque ainsi que les personnes vivant en situation de pauvreté. Des actions clefs devront inclure l'accompagnement des parents lors des premières années de la vie de leurs enfants et ce travail d'appui devra inclure un soutien affectif et psychologique.
- **Le monde éducatif doit être impliqué à tous les niveaux** en tant qu'acteur clef en vue de promouvoir et de parvenir à réaliser la santé par une approche scolaire globale qui inclut la promotion de la sensibilisation à la santé mentale comme le cœur même de la santé et du bien-être global et dans le but d'améliorer la faculté de récupération et les aptitudes des enfants en matière de relations sociales. Le monde éducatif doit également être sensibilisé aux problèmes de santé mentale les plus répandus, aux facteurs de risque

⁹ Communication de la Commission « Promouvoir la pleine participation des jeunes dans l'éducation, l'emploi et la société » COM(2007)498 final <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2007:0498:FIN:FR:PDF>

¹⁰ Vers une stratégie européenne sur les droits de l'enfant COM (2006) 367

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2006:0367:FIN:FR:PDF>

¹¹ Tel que cela est prévu dans la résolution du Conseil de novembre 2005 sur la mise en oeuvre du Pacte européen pour les jeunes et la promotion d'une citoyenneté active.

et de protection chez les enfants et les jeunes afin d'agir pour aider à identifier les problèmes et la détresse et d'intervenir dès le début avec un système d'encadrement situé à l'école et travaillant en partenariat avec des services de soins socio sanitaires. Afin de leur permettre de reconnaître également les signes et les symptômes de la détresse mentale, les jeunes de toutes les tranches d'âge, allant de la petite enfance à l'adolescence et au-delà, devront faire l'objet d'un travail de sensibilisation pour comprendre qu'il est tout aussi important de conserver une bonne santé mentale que de maintenir une bonne santé physique.

- IL conviendrait d'introduire des **idées novatrices en matière d'offre de services socio sanitaires intégrés** et il faudrait que ces services correspondent aux besoins des jeunes dans le domaine de la santé mentale. Il conviendrait de mettre sur pied des services intégrés et accessibles ainsi que des infrastructures non stigmatisantes qui prennent en considération le fait que chaque étape du développement d'un jeune requiert une approche spécifique propre à cette étape. On devrait toujours s'assurer que les services et l'accompagnement offerts constituent une aide à l'enfant ou au jeune, lui permettant de mener une vie normale et de participer pleinement à l'éducation et à la formation.

- **Des cours sur la santé affective et mentale destinés au personnel chargé de la santé mentale des enfants et des jeunes , afin de les former et de développer leurs capacités et leur confiance** (éducateurs pour jeunes, médecins généralistes, psychiatres, conseillers pédagogiques : en d'autres termes, toute personne qui est en contact avec les jeunes et les enfants) et dans le but de leur permettre de comprendre les besoins d'ordre mental, social, affectif et psychologique des enfants et des jeunes pour être capables de les aiguiller ou de leur offrir les meilleures pratiques et soins existants. Il faudrait aussi associer les familles et les amis et leur offrir également un accompagnement étant donné qu'ils jouent un rôle crucial dans le développement social, affectif et psychologique des jeunes.

- **Etablir des collaborations intersectorielles et encourager la participation active des jeunes** dans le processus d'élaboration des politiques afin de créer et d'améliorer les infrastructures destinées aux jeunes. Dans ce cadre, il serait bon d'impliquer comme partenaire les écoles, les associations sportives, les organisations de jeunes, les pouvoirs publics, les ONG et les municipalités. Il convient d'encourager les jeunes à participer à la vie sociale et culturelle de leur localité, en créant des environnements accueillants et en organisant des activités destinées aux adolescents et aux jeunes où ils sont entourés et accompagnés par d'autres jeunes.

- **Veiller à ce que les enfants et les jeunes les plus vulnérables reçoivent un accompagnement**, plus particulièrement ceux qui font l'objet d'une surveillance et qui vivent des inégalités flagrantes dans le domaine scolaire et sanitaire et qui sont en contact avec le système judiciaire pénal, en comparaison avec les enfants qui ne font pas l'objet d'une telle surveillance. Il faut consentir des efforts ciblés pour offrir un encadrement spécifique aux enfants qui font l'objet d'une surveillance.

Pour terminer, Santé Mentale Europe aimerait exprimer sa profonde inquiétude par rapport à l'augmentation croissante de la stigmatisation et de la discrimination vécues par les enfants et les jeunes souffrant de problèmes de santé mentale et lance à cet effet différents appels:

- Il convient que les **autorités nationales, régionales et locales mettent en place des campagnes publiques destinées à lutter contre la stigmatisation et la discrimination contre les jeunes, en les y associant**, dans un but pédagogique et

d'accompagnement afin qu'ils acquièrent un regard critique par rapport à l'attitude de la société envers la maladie mentale et les facteurs qui vont influencer de telles attitudes et comportements. Il faudrait associer les médias, recevoir des témoignages des héros des jeunes tels que les athlètes et les chanteurs et en faire des partenaires clefs afin de transmettre un message positif et d'interpeller les jeunes par rapport à leurs attitudes et conceptions erronées sur la maladie mentale. Il faudrait aussi penser à l'élaboration de programmes de développement positifs destinés aux enfants et aux jeunes et qui mettent en exergue les aspects positifs de l'enfance et de la jeunesse.

- Il conviendrait que **l'Union Européenne adopte une Directive générale sur l'application du principe de l'égalité de traitement** entre les personnes quelque soit leur religion ou leur conviction, leur handicap, leur âge ou leur orientation sexuelle et qui protège clairement les handicaps psychosociaux et les personnes ayant des problèmes de santé mentale contre tout type de discrimination et dans toutes les sphères de la vie.

- Il conviendrait que les **Etats membres de l'UE révisent leur législation en matière de lutte contre la discrimination**, afin d'y inclure une définition claire du handicap qui corresponde aux dispositions de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées.

*Santé Mentale Europe
Bruxelles, le 3 décembre 2008*

A propos de Santé Mentale Europe

Santé Mentale Europe (SME) est une organisation qui travaille pour la promotion d'une santé mentale positive, la prévention de la détresse mentale, l'amélioration des soins, l'inclusion sociale et la protection des droits fondamentaux des personnes ayant des problèmes de santé mentale, de leurs familles et leur personnel soignant.

La vision de SME est celle d'une Europe qui accorde une grande priorité à la santé mentale et au bien-être dans l'ensemble de ses politiques ainsi que dans son programme européen dans le domaine social et de la santé, une Europe où les personnes ayant des problèmes de santé mentale vivent en tant que citoyens à part entière et ont accès à des services appropriés et à un accompagnement si cela s'avère nécessaire et une Europe où une participation significative leur est garantie à tous les niveaux de prise de décision et d'administration. Les valeurs de SME sont la dignité et le respect, l'égalité des chances, la liberté de choix, la non discrimination, l'inclusion sociale, la démocratie et la participation.

www.mhe-sme.org